Bibliothèque cantonale Sion

№ 104 — 5me année | Le numéro : 5 centimes | Samedi 7 Septembre 1907

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	**6.50**	**3.25**	**2.—**
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	**11.—**	**5.50**	**3.—**
Envoi par numéro	13.60	6.80	3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance.
Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint en supplement au prix de fr. **0.60** par semestre.
L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée.

Administration & Expédition :
SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'Agence de publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy, Genève et par l'Administration du « Journal. »

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace .	**0.15**	**0.20**	**0.30**

Réclames . . . . . **40** cts.
Minimum d'insertion 1.— fr.

Pour renseignements et devis s'adresser à l'Agence de Publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy, Genève.

FERNET-BRANCA

Des FRATELLI BRANCA de MILAN
Les seuls qui en possèdent le véritable procédé
AMER, TONIQUE, HYGIENIQUE, APERITIF, DIGESTIF
se méfier des contrefaçons — Exiger la bouteille d'origine 727
Représentant général pour la Suisse : JOSEPH FOSSATI, Chiasso (Tessin) Dépôt chez M. Kessler-Cretton, Sion

Ulcères aux jambes.

A la Clinique **„Vibron"** à **Wienacht** près Rorschach, Je suis tout à fait content avec votre traitement par correspondance. J'étais atteint depuis longtemps des ulcères aux jambes, forts et douloureux, au dessus des malléoles. C'est amélioré dans les premiers 8 jours de la cure et la blessure allait disparaître de jour en jour, de sorte que je suis maintenant parfaitement guéri et qu'il m'est de nouveau possible de rerendre mes travaux Je vous en suis très obligé et je vous en remercie infiniment. Sonderbuch, poste Zwiefalten Wurtemberg, le 3 Juillet 1907. Madame Thèrèse Fuchsloch. Vu pour légalisation de ce certificat. Pour la mairie : Bader, Adresse : Clinique **„Vibron"** à **Wienacht** près Rorschach, Suisse. 838i

LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg
Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.
Remontoirs ancres, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.
En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—
En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.— 16.— 18.— et 20.—
Chaque montre est munie d'un bulletin de **garantie** pour **3 ans**.
Envois franco contre remboursement. — Pas de vente par acomptes.
Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres aux prix les plus bas. 752
On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent.

Tir de MARTIGNY
20, 21 et 22 septembre 1907

4 Registres pour 6 Frs.
pour artisans et commerçants

GRAND LIVRE, arrangement pratique	**Fr. 2.50**
JOURNAL „ „	„ **2.—**
LIVRE DE CAISSE „ „	„ **1.50**
LIVRE DE FACTURES „	„ **1.80**

J'envoie les 4 livres (valant 7 frs. 80) pour **6 frs.** seulement
A. Niederhæuser, fabrique de registres
GRANGES (Soleure)

LOTS de la loterie pour la nouvelle église de **Neuchâtel**
La plus avantageuse et la plus appréciée. 10405 gagnant fr. 160000, Ier fr. 40000.
Irrévocablement le premier tirage de toutes les loteries suisses. Septembre.
En vente chez les dépositaires à SION, MARTIGNY, St-MAURICE etc et contre remboursement par M. FLEUTY, agence générale rue Gourgas 4 GENÈVE.

Vin blanc de raisins secs la **à 20 frs. les 100 litres** Analysé par les chimistes.
Vin rouge garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs **à 27 frs. les 100 litres** Echantillons gratis et franco
OSCAR ROGGEN, MORAT.

Chaussures Suisses
„Tell"
MARQUE DÉPOSÉE
Fabrique de Chaussures Frauenfeld
En vente dans les Magasins de Chaussures

600000

300.000, 60.000, 30.000, jusqu'à 240 fr. au minimum sont à gagner avec un billet.
Chaque billet est gagnant. Six tirages par an : 1er octobre, 1er décembre. Les plus petits lots étant à peu près égaux à la mise, on ne court presque pas de risque.
PARTS à 5 Fr.
Prospectus gratis
Bankhaus Danemark Kopenhagen K. 5
Autorisé par l'Etat en Suisse

AUX EXPÉDITEURS DE RAISINS
Pour vendre et faire connaitre vos produits faites des
ANNONCES
dans les journaux répandus et qualifiés pour une publicité efficace.
Renseignements, devis, etc, seront fournis immédiatement par l'agence de publicité
Louis MAYOR, 5 Bd. James Fazy
Genève
qui se chargera de toute insertion dans les journaux suisses ou étrangers.

Thés de Ceylan de Chine 467
Maison E. STEINMANN
Thés en gros
GENEVE
Demandez ce thé à votre épicier

5 à 20 francs par jour à tous
Homme ou dame sans quitter emploi. Travail honorable, placement assuré. Très sérieux. Ecrire à Dupré, 24, rue Monthoux à Genève. 555

En 2-8 jours
les *goîtres* et toutes *grosseurs au cou* disparaissent: 1 flac. à **fr. 2.20** de mon *eau antigoitreuse* suffit. Mon *huile pour les oreilles* guéri tout aussi rapidement *bourdonnement* et *dureté d'oreilles*, 1 flacon **fr. 2.20**.
S. FISCHER, méd.
à **Gais** (Appenzell Rh.-E.) 76

La découverte du Régénérateur pour les cheveux
ENGRAIS DE CHEVEUX
du Prof. américain Dr Longion fait sensation dans le monde médical et dans le grand public.
L'engrais de cheveux agit sur les racines des cheveux d'une façon telle qu'au bout de huit jours, cheveux et poils poussent partout où cela est possible. Les pellicules, les impuretés du cuir chevelu et la chute des cheveux disparaissent (sous garantie après un seul emploi. Il peut être prouvé que plus de 100,000 personnes chauves et imberbes sont arrivées à avoir, par l'emploi de l'engrais de cheveux, une magnifique chevelure et une barbe épaisse. L'engrais de cheveux rend le cheveu souple, épais et long. Prix par paquet: 4 fr. — 3 paquets, 10 fr. — 6 paquets, 18 fr. — Envoi discret et franco de douane, contre remboursement ou envoi préalable du montant (Timbres-poste acceptés) par le dépôt général : EXPORTHAUS „DELTA", à Lugano.

MAISON V. MACCOLINI
Via Cesare Correnti, 7, Milan
MANDOLINO
MANDOLINES en palissandre et nacre
Fr. 13, 15.75, 19,75
Qualité extra : **Fr. 25, 30, 150**
GUITARES ; Fr. 7.50, 12, 15 à 100
Aristons, Flûtes, Clarinettes
Demandez, avant de faire toute commande ailleurs, notre catalogue, No 23 qui est envoyé gratis.

LA TISANE FRANÇAISE
reconstituante
des Anciens Moines
guérit radicalement toutes les maladies d'estomac, du foie et des intestins ; gastrites, dysepsies, digestions difficiles, etc.
Elle chasse la bille les glaires, les rhumatismes, les vices du sang et des humeurs. Cette bienfaisante, **Tisane Française des Anciens Moines**, composé avec des plantes des Alpes et du Jura est dépurative, laxative, apéritive, antibilleuse fortifiante et antirhumatismale. Approuvée par la Société d'Hygiène de France.
Le flacon (avec brochure explicative) **4.50**, par 3 flacons **12 francs**. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, DEROUX, pharmacien à Thonon-les-Bains, qui expédie franco. Dépôt à Sion, Pharmacie Pitteloud 316

Instruments de musique
A. DOUDIN, Bex
Fournisseur de l'Armée fédérale
Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour **tous les instruments.** Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc., *Cordes renommées.* 415
Nicklage — Argentures
Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Liège 1905.
Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Milan 1906.

LACTINA SUISSE
Lait artificiel pour veaux
Sortie sous le contrôle de laboratoire fédéral
Aliment complet REMPLAÇANT AVEC UNE ÉNORME ÉCONOMIE LE LAIT NATUREL pour l'élevage des veaux, porcelets, etc.
(Farine lactée en sacs)
En sacs de 5, 10, 25 et 50 kilogr.
A. PANCHAUD, Fabric. à VEVEY
En vente chez les principaux négociants droguistes et grainiers.

Rhumatisme et Asthme.
Depuis des années je souffrais de cette maladie et souvent je ne pouvais pendant des semaines entières quitter le lit. Maintenant je suis délivré de ce mal, grâce à un remède australien, et sur demande j'enverrai volontiers, gratis et franco, aux personnes souffrantes la brochure relative à ma guérison.
Ernest Hess, Klingenthal (Saxe).

FROMAGES DE GRUYÈRE ET DU JURA
les meilleurs fromages suisses
Nous expédions contre rembours dans tout le canton du Valais par pièces de 15 à 25 kilos ou par colis postal de 5 à 10 kilos contre rembours.

MAIGRE 1er choix	**70 à 80** le ½ kg.	MI-GRAS	**85 à 90** le ½ kg
MAIGRE 2e choix	**60 à 65** „	GRAS de Montagne	**1.20 à 1.40** „

Pour dessert et petit ménage petite pièce de gras de 5 kilos. à **2.30** le kg.
Rabais aux négociants par 6 et 12 pieces.
S'adresser à **MAILLARD à Chatillens-Oron Vaud.**

AVANT d'acheter vos chaussures demandez prix-courant contenant 450 articles différents de mon grand stok de chausssures. — Sur demande il sera expédié à tout le monde gratis et franco.

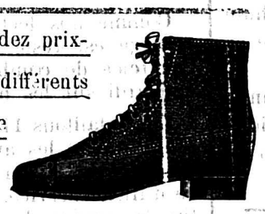

Pantouffles pour dames, canevas, avec ½ talon	N° 36—42	**Fr.**	**2 20**
Souliers de travail pour dames, solides, cloués	« 36—42	»	**6.80**
Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis	« 36—42	»	**7.50**
Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	« 40—48	»	**7.80**
Bottines p. messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides	« 40—48	»	**9.—**
Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis	« 40—48	»	**9.50**
Souliers pour garçons et fillettes	« 26—29	»	**4.50**

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'Etranger.
Envoi contre remboursement — Echange franco
H. Bruhlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, Winterthour

HANS SCHWARZ
ADRESSBUCH der SCHWEIZ
für Handel, Industrie & Gewerbe
AUSGABE 1907
in 2 Bänden Frs. 25.—
Schweiz. Industrie-Verlag A. G.
Klingenstrasse 42 Zürich.

CÉSAR CALDI
RUE CIRCONVALLATION
DOMODOSSOLA
TANNERIE ET MANUFACTURE DE TIGES
Commission en vins; en fûts, bouteilles et fiasque

POUDRE DE LESSIVE AU BORAX-TEREBENTINE
LAVE D'ELLE-MEME

748
Vient d'obtenir à l'exposition internationale à Anvers la médaille d'or et la croix d'honneur.

Des milliers à gagner
Vous trouverez dans ma liste d'offres abondamment pourvue, que j'envoie à toute personne sur demande détaillée sur ce qu'elle désire, gratuitement, sans aucun frais, des offres vraiment sérieuses de commerces, hôtels, pensionnats, sanatoriums, exploitations industrielles, immeubles, propriétés, villas, de la place ou de l'étranger à vendre ou demandes d'associés de tous genres. Je ne suis pas agent, je ne prends jamais, dans aucun cas, de commission.
S. Kommen, Bâle

Lessive Schuler à base d'ammoniaque et de térébenthine.
La joie des lavenses
Les laveuses jadis s'armaient d'un grand courage
Sachant que lessiver était un dur labeur,
En chantant maintenant elles font leur ouvrage :
La LESSIVE SCHULER leur donna le bonheur.

Bulletin politique

L'émeute à Anvers
A feu et à sang

Non contents d'avoir provoqué de sanglantes bagarres, les agitateurs grévistes d'Anvers furieux de leur impuissance, ont mis le feu aux bassins du port. Malgré l'arrivée des secours, l'incendie a causé des dégâts qui se chiffrent de quatre à cinq millions. Cette stupide et monstrueuse vengeance achève de perdre les quelques sympathies qui pouvaient être restées acquises aux grévistes.

Il est opportun de rappeler ici l'origine et les phases de cette malheureuse grève qui dure depuis un mois; elle est particulièrement intéressante parce qu'elle offre le spectacle d'une énergique défensive patronale qui lutte avec l'organisation syndicale; c'est une grève et un lock-out.

Les patrons ont pratiqué en l'occurence la loi de Lynch à l'égard des syndicats ouvriers. Les seuls qui n'aient pas le droit de s'en plaindre sont précisément ces syndicats.

Au début d'août, la fédération maritime, fédération patronale, lasse des grèves partielles qui depuis des mois entravaient continuellement le commerce du port, et convaincue qu'on allait à grands pas vers la grève générale décida de prendre les devants. Et elle engagea — en même temps qu'elle annonçait une réduction de salaires — quinze cents dockers d'occasion, recrutés dans les rangs nombreux des sans-travail anglais. Dès le 7 août, les dockers grévistes, qui avaient refusé la réduction, attaquaient les jaunes qu'on logeait sur un transport, le « Cambroman, » au moment de leur descente à terre; il y eut des pierres lancées et des coups de revolver tirés. Le 11, on évaluait à 3,500 le nombre des grévistes; et l'on signalait un énervement croissant. Le 15, un apaisement momentané se faisait, en l'honneur du prince et de la princesse Albert de Belgique, venus pour inaugurer les nouveaux bassins du port. Mais cette accalmie ne durait pas. Les jaunes anglais, par des excès de toutes sortes — excès analogues à ceux qu'en d'autres grèves, ont commis les grévistes — irritaient d'ailleurs la population indisposée dès le début par l'appel à l'étranger. On etait dans les pires conditions pour négocier utilement une solution de conciliation.

M. Hertogs, bourgmestre d'Anvers a cherché à deux reprises à réunir les délégués des ouvriers et des patrons .Rien n'est sorti de ces entrevues. Tout au contraire, la fédération maritime a déclaré qu'elle irait jusqu'au bout dans la résistance et qu'elle ne céderait pas à la menace. Le 22 août, la grève était générale. Huit jours après, les grévistes, désespérant de l'emporter par une résistance passive convaincus que l'organisation patronale était supérieure à la leur, se mirent soudain en émeutiers. Depuis quarante-huit heures, on assiste aux bagarres violentes, qui ont atteint mercredi à leur paroxysme. Démolition de voitures, invasion de chantiers et de magasins, agressions de toutes sortes, rien ne manque à cette prétendue manifestation des « droits » du prolétariat. Rien n'est plus propre que ce nouveau jeu à aliéner aux dockers les sympathies qu'ils avaient d'abord rencontrées de certains côtés.

Ceux qui, en effet, avaient été tentés — un peu abusivement peut-être — de reprocher aux patrons leur offensive sont fortement impressionnés par les excès actuels des ouvriers. Ils en viennent à douter de leur première impression; à se demander si, en matière de grève, l'offensive, légitime d'un côté, est coupable de l'autre. Ils sont frappés par la grave insistance avec laquelle les patrons répètent que s'ils cèdent aux continuelles exigences des meneurs quant à l'élévation du prix de la main d'œuvre, c'est la ruine prochaine du port d'Anvers. Ils remarquent aussi que les chefs socialistes restent en dehors du mouvement, que dirigent exclusivement des agitateurs syndicalistes.

* * *

L'anticléricalisme en Italie

Les anticléricaux ont décidé d'organiser dans toutes les villes de l'Italie des manifestations pour fêter le 20 septembre, jour de la chute du pouvoir temporel à Rome. Un cortège se rendra à la brèche de la Porte-Pia.

Les révolutionnaires voudraient faire bande à part et aller au Janicule, mais les anticléricaux constitutionnels font des efforts pour les engager à se joindre à eux.

CONFEDERATION

Code pénal fédéral

La question du code pénal fédéral a été rejetée dans l'ombre par celle du code civil. Celle-ci a absorbé depuis quelques années toute l'activité du département fédéral de justice et police.

Pourtant, en 1903, un avant projet de code pénal fédéral avait vu le jour. Une commission du département est actuellement réunie à Rapperswill, où elle poursuit l'étude de l'unification du droit pénal. M. le Dr Stooss, professeur à Vienne, prend part aux travaux de la commission.

Postes, télégraphes et douanes

La Fédération des employés des postes, télégraphes et douanes a adressé au Conseil fédéral et aux commissions parlementaires chargées de l'examen de la nouvelle loi postale, une requête touchant un certain nombre d'innovations. La Fédération demande notamment la création de places de fonctionnaires subalternes, l'introduction d'un personnel permanent, le maintien du traitement de vieux employés transférés dans une catégorie inférieure, la fixation à neuf heures de la durée de la journée de travail.

Les officiers suisses aux manœuvres autrichiennes

On écrit de Vienne à la « Gazette de Lausanne »:

« Comme chaque année, le Conseil fédéral a demandé d'être autorisé à envoyer des officiers aux manœuvres autrichiennes. Le colonel d'artillerie Félix de Schumacher et le lieutenant-colonel d'infanterie Biberstein ont été annoncés et viennent d'arriver à Vienne.

Ce qu'on ignore peut-être, c'est que la même demande, faite par plusieurs autres Etats n'a pas été agréée.

Le ministre de la guerre austro-hongrois a notifié son refus dans des notes aux gouvernements étrangers aux termes desquelles «l'empereur, outre les attachés militaires accrédités à Vienne, n'avait consenti à faire qu'une seule exception pour les officiers suisses, d'après une tradition ancienne.»

Les officiers suisses seront donc les seuls étrangers non accrédités à titre permanent qui assisteront aux manœuvres.

Cette exception en faveur des Suisses est uniquement le fait de l'empereur François-Joseph, qui ne perd jamais une occasion de manifester sa bienveillance et son intérêt pour notre pays et de distinguer ses représentants.»

Le procès d'un antimilitariste

Le tribunal militaire de cassation s'est réuni mercredi matin 4 septembre, à Lausanne, sous la présidence de M. le colonel Lardy, juges MM. les colonels Lachenal, Schatzmann, le lieutenant-colonel Martin et le major Glardon, en vue de statuer sur le recours du réfractaire Maurice-David Perret-Gentil, né en 1887 au Locle, à Neuchâtel, condamné par le tribunal militaire de la IIe division à la peine de cinq mois d'emprisonnement.

Le recourant, convoqué individuellement devant la commission de recrutement pour le samedi 27 octobre 1906, ne s'était point rendu à cette convocation, mais avait quitté le pays, afin de se soustraire à l'accomplissement de ses obligations militaires. Perret, qui professe des idées antimilitaristes, avait déclaré que la pénalité pouvant le frapper avait été sans influence sur sa volonté bien arrêtée d'échapper au service militaire.

Condamné par défaut, en 1906, à la peine de cinq mois, il fut appréhendé par la gendarmerie en 1907, lors de son retour à Neuchâtel et incarcéré.

Statuant sur le cas, en contradictoire, le tribunal de la IIe division a toutefois confirmé son prononcé, par application, notamment, de l'article 70 de la loi fédérale du 27 août 1851 sur la justice pénale pour les troupes fédérales.

La Cour de cassation n'a pas admis le moyen du recours, tendant à ce que Perret soit renvoyé à l'autorité militaire cantonale pour être puni disciplinairement, en conformité à la publication de convocation des jeunes gens à la visite sanitaire et aux opérations de recrutement.

La cour de cassation a, au contraire, estimé que les actes reprochés au recourant et dont celui-ci ne contestait d'ailleurs point la matérialité, constituaient à sa charge une faute dont l'appréciation était du ressort exclusif du pouvoir judiciaire militaire.

Le dispositif du jugement du tribunal, condamnant le recourant à la peine de cinq mois de prison, trois ans de privation des droits civiques et aux frais de la procédure a été intégralement maintenu.

VALAIS

Correspondance militaire

Du 88, Molondin, jeudi 5 septembre au soir:

Comme nos lecteurs l'ont déjà appris, l'avantage est resté au 4me régiment dans l'exercice de combat qui s'est déroulé lundi et mardi sur les hauteurs de Montélaz.

Les bataillons 11 et 88 et 1er de carabiniers fournissaient les avant-postes. Pour le bataillon 88 c'est la 3me Cie qui a été chargée de ce difficile service. Vers les 6 heures du matin, le service des avant-postes était entièrement organisé. La IIIme compagnie du 88 occupait une hauteur au sud d'Yverdon front à la Thièle.

Durant la matinée, de nombreuses patrouilles ont été envoyées dans différentes directions, tandis que nos avant-postes avaient fort à faire pour repousser les nombreuses patrouilles ennemies. L'après-midi, le chef de la IIIe compagnie s'est avisé d'envoyer une à une ses sections comme patrouilles d'exploration, qui ont très bien réussi leur tâche.

C'est d'abord la 1re section qui descend les hauteurs par bonds de quelques hommes à la fois — la méthode japonaise — puis arrivée dans la plaine, s'avance jusqu'aux abords d'Yverdon, où elle surprend le bataillon 8 en plein bivouac, les faisceaux formés, les hommes à moitié déshabillés et avec le feu à quelques cents mètres. Le résultat est vraiment pittoresque: confusion extrême, les hommes sautent sur leurs fusils; mais la section qui a devant elle un bataillon, seule, passe sur la droite, revient à la charge, une, deux, trois, quatre fois. En rentrant, cette section fait rapport qu'elle a vu les bataillons 5, 6 et 8, donc nous avons devant nous la 1re brigade (bataillon 1 à 9). Puis c'est le tour des autres sections de harceler, d'énerver l'ennemi et lorsque, devant des forces supérieures, elles sont obligées de se replier des hauteurs, par leur feu, les autres sections protègent leur retraite. Mais tout ceci n'est qu'un prélude. L'ennemi se décide à évacuer en forces imposantes. Un régiment se déploye, s'avance, grimpant les hauteurs, et nos braves soldats assaillis de toutes parts, sont obligés de se replier sur les positions à l'avant du village de Pomy; l'adversaire qui tient à occuper Fiez, l'emporte, grâce à la force du nombre et les défenseurs sont obligés de se replier de nouveau sur les positions fortifiées au delà du village de Pomy, qui est occupé par l'ennemi. Mais comme le 88 entend défendre pied à pied le terrain, ses différentes compagnies ou sections s'accrochent à tous les abris du terrain; telles sections s'arrêtent et passent la nuit dans un cimetière, les hommes déployés en tirailleurs. Pendant ce temps, le reste du bataillon choisit les positions les plus favorables. La nuit se passe relativement calme. Sur les hauteurs fortifiées, de nombreux curieux circulent; d'ailleurs, le spectacle est intéressant. Tandis que quelques uns examinent les batteries d'artillerie, les abris et fossés dont un a 2 mètres de profondeur, d'autres s'arrêtent aux appareils de télégraphie au moyen de projections lumineuses. La colline offre d'ailleurs un aspect tout guerrier. Tout ce que la technique militaire a de nouveau est accumulé là. Tard dans la soirée, les projecteurs électriques lancent leurs gerbes lumineuses, et c'est vraiment amusant, quand on voit l'ennemi découvert dans ses positions s'éparpiller dans toutes les directions pour se cacher. De temps à autre, les grosses pièces de position font entendre leur bruit sourd.

Malheureusement tout l'attrait de ces exercices militaires devait être gâté par la pluie qui s'est mise à tomber plusieurs heures. Il est difficile de se représenter rien de plus pénible pour le soldat qu'une nuit en plein air par une pluie battante. Mais nos hommes supportent tout cela de bon cœur. Vers les 5 heures du matin, le combat reprend sur toute la ligne. Devant la pression de forces supérieures, les avant-postes du 4me régiment se replient sur les hauteurs; et l'on s'apprête à opposer à l'ennemi la résistance la plus acharnée. La situation allait changer du tout au tout. Le commandant du 4me régiment ordonne une contre-attaque qui a fort bien réussi et qui présentait un spectacle vraiment impressionnant aux nombreux spectateurs postés sur les hauteurs. Devant cette marée, l'ennemi est obligé de se replier à son tour. De vieux soldats ne peuvent retenir leur émotion et regrettent tout haut de n'être plus assez jeunes pour compter dans les rangs des piou-pious d'aujourd'hui.

Bientôt sonne la cessation du combat. Heureusement, car une pluie diluvienne se met à tomber et c'est mouillés depuis le pompon du képi à la semelle de leurs souliers que les braves du 88 prennent possession de leurs cantonnements occupés il y a quelques jours.

Mercredi est « Rétablirungstag ». Tout est remis en bon état et la troupe se repose.

Jeudi, le travail reprend sérieusement. A 3 heures et demie du matin, diane; à 4 h. 30 départ. Les exercices de combat de division contre division commencent. L'action se déroule au sud du village de Donneloye. Par moment, l'action devient passablement vive. Le 88 est aux prises avec le 17 où l'on ne semble pas trop bien saisir la différence entre les exercices de combat et la guerre pour de bon! Il y a quelques blessés. A un moment donné, un officier du 88 est entouré de baïonnettes et est obligé de jouer du sabre pour se frayer un passage.

Espérons que cet incident s'oubliera; car à la prochaine rencontre avec le 17, les hommes du 88 sont décidés à mettre du leur...

Dans l'après-midi, le 4me régiment a pris possession de ses cantonnements dans le village de Molondin.

Malgré ce rassemblement extraordinaire de soldats, la soirée est calme. La troupe a besoin de repos. L'état de cette dernière est d'ailleurs très bon; messieurs les médecins du bataillon sont presque à la fête... mais ne le leur reprochons pas; car il vaut infiniment mieux qu'il en soit ainsi.

Ligne du Simplon

Durant la première année de l'exploitation il est entré en Suisse, par le tunnel du Simplon 27,400 tonnes de marchandises italiennes, et il a été transporté 29,400 tonnes de produits de Suisse en Italie. Ces marchandises provenaient presque exclusivement de la Suisse française et du val d'Ossola. Le nombre des voyageurs a été de 430,000 en chiffres ronds. On pense que pour la seconde année d'exploitation, le transport des marchandises accusera aisément le chiffre de 100,000 tonnes qui est prévu. Quant aux recettes, elles se montent à 42,000 francs par kilomètre; elles ne sont donc pas loin d'atteindre les 50 mille francs, somme qui, d'après les contrats, nécessitera la construction immédiate de la deuxième galerie du Simplon.

Commission parlementaire à Sierre

Mercredi soir s'est réunie, à l'Hôtel Bellevue, à Sierre, la commission du Conseil national chargée d'examiner la question de l'allocation d'une subvention fédérale au canton de Berne, pour la construction en double voie du tunnel du Lœtschberg.

Cette commission est composée de MM. Künzli, Ador, Bösch, Büeler, Gaudard, Germann, Hörni, Kuntschen, Martin, de Planta et Théraulaz. M. le conseiller fédéral Zemp assiste également aux délibérations. Il est déjà arrivé à Sierre mardi.

On propose d'élever à 7 millions la subvention au Lœtschberg.

La question du lait

On nous écrit:

L'année dernière, à la suite de la disette des fourrages et du prix élevé de cette marchandise qui s'en est suivi, les agriculteurs avaient, à juste titre, augmenté proportionnellement le prix du lait en l'élevant de 20 à 25 centimes le litre. Bien que ce renchérisssement ait causé, dans les classes pauvres surtout, une certaine alarme, la mesure prise par les producteurs parut justifiée jusqu'à un certain point et le consommateur ne s'en plaignit pas trop.

Cette année, il est notoire que la recolte des fourrages a été abondante, d'ailleurs jamais temps ne fut plus propice au sol de notre canton, grâce aux excellentes pluies qui nous ont favorisés aux bons moments.

Il en résulte donc naturellement que le motif de l'augmentation du prix du lait ayant disparu, cette augmentation tombe « ipso-facto », c'est de la logique pure et tout à fait élémentaire. Car il ne saurait y avoir d'effet sans cause, et, dans l'occurence, la cause n'existe plus.

Il faut donc espérer que le prix du lait ne tardera pas à revenir à son niveau normal de 20 centimes le litre, qui fut invariable durant presque tout le siècle dernier, en dépit des crises agricoles et économiques qui sévirent chez nos ancêtres comme chez nous. Il existe bien, il est vrai, de nos jours, la grande question du renchérissement de la vie qui tend de plus en plus à devenir une épidémie fantastique, mais il faut néanmoins faire la part du feu, c'est-à-dire ne point toucher à la base de l'alimentation, dont la violation devient un véritable péril social. Le lait est la nourriture exclusive de l'enfance, il supplée de plus en plus au lait maternel; il est celle des pauvres, par excellence, et souvent aussi des malades et des vieillards. Il est l'antidote puissant de l'alcool comme de beaucoup d'autres toxiques. C'est enfin une boisson sacrée à laquelle on devrait sacrifier plus qu'une question d'intérêt secondaire. Qu'on renchérisse le tabac, l'eau-de-vie, le vin, les articles nuisibles ou de luxe en un mot, mais qu'on laisse au lait son prix accessible aux classes indigentes, c'est là un problème social de la plus haute importance et qu'il est facile de pouvoir résoudre. Nous faisons des vœux chaleureux pour qu'il ne tarde pas à l'être définitivement.

Fausse nouvelle

Quelques journaux ont reproduit une nouvelle envoyée de Sion à la Gazette de Lausanne suivant laquelle des automobilistes auraient abandonné un enfant à une femme rencontrée sur la route entre Sierre et Granges en y joignant une somme de 18,000 francs pour les frais d'entretien du bébé.

Nous avons pris des renseignements à bonne source et l'on nous a déclaré que cette histoire a été montée de toutes pièces. La gendarmerie de Sierre n'en sait pas un mot. C'est compréhensible d'ailleurs que c'est là un conte pour les petits enfants; car lorsqu'on a 18,000 fr. à donner on ne va pas laisser un enfant sur la route.

Dans la région, on en fait des gorges chaudes..

« Il y a un Canard qui s'est envolé de Genève, il fallait bien qu'il y en ait un qui s'envole de Sion », nous a dit en terminant spirituellement notre informateur. Si au moins c' eût été le premier avril.

Concours régionaux de petit bétail

Les concours de bétail organisés chaque année conformément à la loi du 24 novembre 1884 auront lieu dans chaque district aux lieux et jours ci-après indiqués.

District de Conthey. — Ardon, lundi 23 sept. à 8 h. 30 du matin, taureaux repr.; Ardon 23 sept. à 1 h. du soir, groupes et familles, pour les communes d'Ardon, Chamoson et Vétroz; Conthey-Place, mardi 24 sept., à 9 h. du matin, groupes et familles pour la commune de Conthey; Nendaz-Aproz, mercredi 25 septembre, 9 h. du matin, groupes et familles, pour la commune de Nendaz.

District de Sierre. — Sierre, jeudi 26 sept., à 12 h. 30 du matin, taureaux reproducteurs; Sierre, même jour et même heure, groupes et familles, pour le district de Sierre sans la vallée d'Anniviers; Vissoye, vendredi 27 sept. à midi, groupes et familles, pour la vallée d'Anniviers; Sierre, samedi 28 sept à 3 h. du soir, menu bétail, pour les districts de Sierre et Loèche, partie inférieure.

District de Sion — Sion (Planta), 28 sept., à 9 h. du matin, taureaux repr.; Sion (Planta), samedi 28 sept., à 1 h. du soir, groupes et familles; Sion, samedi 28 sept., à 9 h. du matin, menu bétail, pour les districts de Sion, Hérens et Conthey.

District d'Hérens. — Vex, lundi 30 sept., à 10 h. du matin, taureaux repr. Eisègne lundi 30 sept., à 2 h. du soir, groupes et familles, pour les communes de St-Martin, Hérémence, Evolène; Vex, mardi 1 oct., à 10 h. du matin, groupes et familles, pour les autres communes.

District de Martigny. — Martigny-Ville, vendredi 4 oct., à 9 h. du matin, taureaux repr.; Martigny-Ville, à 1 h. du soir, groupes et familles, pour les communes de la partie inférieure; Riddes, samedi 5 oct., à 1 h. du soir, groupes et familles, pour les communes supérieures; Martigny-Ville, vendredi 4 oct., à 9 h. du matin, menu bétail, pour les districts de Martigny et St-Maurice partie supérieure.

District de Conches. — Blitzingen, lundi 7 oct., à 10 h. 30 du matin, taureaux repr.; Blitzingen, même jour et même heure, groupe et familles, pour les communes supérieures; Fiesch, mardi 8 oct., à 9 h. du matin, groupes et familles, pour les communes inférieures.

District de Rarogne-Oriental. — Mœrel, mercredi 9 oct., à 1 h. du soir, taureaux repr.; Mœrel, mercredi 9 oct., à 9 h. du matin, groupes et familles.

District de Brigue. — Brigue, lundi 14 oct, à 10 h. du matin, groupes et familles; Brigue, Brigue, lundi 14 octobre, à 1 h. du soir, tr. repr.; Brigue mercredi 16 oct., à 1 h. du soir menu bétail, pour les districts de Brigue, Rarogne-Oriental et Conches.

District de Rarogne-Occidental. — Kippel, mardi 15 oct., à 10 h. du matin, tr. repr., Kippel, mardi 15 oct., à du matin groupes, et familles; Rarogne, vendredi 18 oct., à 8 h. du matin, taureaux repr.,; Rarogne vendredi 18 oct., à 8 h. du matin ,menu bétail pour les districts de Rarogne-Occidental et Loèche.

District de Loèche — Loèche-Ville, mercredi 16 octobre, à 1 h. du soir ,tr. repr.,; Loèches Ville, mercredi 16 oct., à 8 h. du matin groupes et familles.

District de Viège. — Stalden, jeudi 17 oct. à 10 1/2 h. du matin, taureaux repr.,; Stalden, jeudi 17 oct., à 1 h. du soir ,groupese et familles; Stalden, jeudi 17 oct., à 10 1/2 h. du matin menu bétail, pour le district de Viège.

District de St-Maurice. — St-Maurice, lundi 21 oct., à 1 h. du soir, taureaux repr. St-Maurice, lundi 21 octobre à 1 h. du soir, groupes et familles.

District de Monthey. — Monthey, mardi 22 octobre à 9 1/2 heures du matin, tr. repr., Monthey mardi 22 octobre à 1 h. du soir, groupes et familles; Val d'Illiez mecredi 23 octobre à 1 h. du soir, groupes et familles pour la vallée d'Illiez; Monthey, samedi 5 octobre, à 10 h .du matin, menu bétail, pour les districts de Monthey et St-Maurice.

L'exposition de menu bétail de la Suisse romande à Monthey

Le Conseil d'Etat a fixé définitivement la date de l'exposition de menu bétail de la Suisse romande à Monthey., l'ouverture en aura lieu le 26 octobre et la clôture le 30. On sait que cette exposition coïncide avec l'exposition septennale de bétail bovin et de produits laitiers. A Monthey, le commissariat cantonal dresse ses derniers plans et prend ses dispositions pour que cette fête de l'agriculture réussisse bien.

Pour Champéry, en voiture

Jeudi soir, à cinq heures, pour la première fois, une locomotive est arrivée à Champéry, saluée par la population enthousiasmée.

Des discours ont été prononcés par le président de la commune, par M. le colonel Fama vice-président du conseil d'administration du Monthey-Champéry.

La fin de la fête a été attristée par un affreux accident. On tirait du canon. Des enfants se faisaient un jeu de passer, par bravade, devant la pièce. L'un d'eux, Jean Roch, âgé de 15 ans, du Bouveret, en condition à l'hôtel des Alpes, passa devant la bouche du canon au moment où partait le coup. Il fut atteint en pleine poitrine: le cœur et les poumons furent projetés au loin; le corps presque complètement coupé en deux. Un homme qui se trouvait près de là a reçu en pleine figure la poitrine de l'enfant et a été tout éclaboussé de son sang.

L'exploitation régulière de Monthey-Champéry commencera en octobre.

La nouvelle ligne part de Monthey; elle a une longueur de 13 k. 5 et des pentes de 50 millimètres pour les sections à adhérence et de 130 mm. pour les sections à crémaillère, qui sont au nombre de trois et occupent environ une longueur de 3,550 mètres. Elle a d'intéressants ouvrages d'art, entr'autres quatre viaducs en maçonnerie, ceux de Chennex, avec quatre arches de 10 mètres, de la Tine, avec une arche de 25 mètres et une de 12 mètres, du Fayot, avec quatre arches de 10 mètres et celui du Chevalet avec une seule arche de 8 mètres. Son seul tunnel, celui de Troistorrents, a 90 mètres de longueur. Elle est à traction électrique à courant continu de 750 volts, obtenu par transformation de courant triphasé de 600 volts provenant de l'Usine de la Grande-Eau, avec station de transformation à Troistorrents. Son matériel roulant consiste en trois voitures automotrices à 2 bloggies; chaque boggie possède un moteur pour l'adhérence et un moteur pour la crémaillère, travaillant ensemble sur les sections à crémaillère; ces voitures ont deux classes et sont renforcées de trois voitures de remorque et quatre wagons. Le système des freins est très perfectionné; il y en a quatre systèmes différents: à air comprimé, Westinghouse, à main, électrique et automatique, de manière à éviter tout risque quelconque d'accident. Les gares sont au nombre de cinq: Monthey C. F. F., altitude 409 m., Monthey-Place du Marché (428 m.), Troistorrents (7 k. 770 m.) Val d'Illiez (10 kil 4, 946 m.) et Champéry (13 kil. 5, 1049 m.) Le trajet total s'effectue en 1 h. 20 pour l'aller et 1 h. 10 pour le retour.

La Société d'exploitation a un capital de deux millions de francs, représentant environ le coût total de la ligne; les travaux auront présenté cette particularité de n'avoir duré qu'un peu plus d'une année. Cette ligne est raccordée à Monthey, avec les C. F. F. et le tramway électrique d'Aigle à Monthey.

Accident de voiture

M. Georges Morand, le sympathique président de la commune de Martigny-Ville, se rendait dans une voiture légère à Chemin, lorsque son cheval, rencontrant la voiture du tramway s'emballa. M. Morand, qui avait lâché les rênes, sauta à terre et se fit des blessures qui l'obligeront à garder le lit pendant un mois au moins. La voiture fut réduite en miettes et le cheval alla s'abattre sur la place de Martigny-Bourg.

Vex et Agettes — Etat-civil

Mois de Juillet

NAISSANCES

Forclaz Amédée Jos. Antoine, de François, de Vex. Vuissoz Jean-Jos. Henri, de Jos., de Vex.

DÉCÈS

Rudaz, née Favre Marie, de Jean, de Vex, 56 ans. Vouilloz Joseph-Marie, de Balthasard, de Vex, 66 ans.

MARIAGES

Néant.

Mois d'août

NAISSANCES

Bonvin Jean-Jos. de Jean-Jos., de Vex et Agettes.

DÉCÈS

Néant.

MARIAGES

Néant.

Conthey — Etat-civil

NAISSANCES

Trinquérini Jean de Louis, Place. Jacquemet François Paul de Frédéric, Place. Daven Joseph Emile d'Isaï, Daillon. Duc Marie Louise Emma, de Jos.-Louis, Sensine. Fumeaux Ida Mathilde de Ferdinand, Erde. Germanier Marie Rosa de Maurice, Vens. Devillaz Abel Marius d'Abel, Pont de la Morge.

DÉCÈS

Zambaz Marie Pétronille née Evéquoz, Sensine. Fumeaux Jean Baptiste de Jean Baptiste, Erde. Dayen Marie Mélanie née Rapillard, Sensine. Antonin Mathilde de Pierre Louis, Vens. Antonin Marie Emilie, de J. Georges, Place.

MARIAGES

Néant.

Evolène — Etat-civil

NAISSANCES

Métrailler Jean-Joseph, d'Etienne, d'Evolène. Beytrison Marie Henriette de Pierre, d'Evolène. Mauris Pierre Joseph, d'Antoine, de Forclaz.

DÉCÈS

Néant.

MARIAGES

Gaspoz Pierre Joseph, d'Evolène et Beytrison Marguerite d'Evolène. Follonier Pierre de la Forclaz et Pralong Marie d'Evolène.

Nendaz — Etat-civil

NAISSANCES

Fragnières Charles-Albert de Jean-Léger Veisonnaz. Lambiel Jules-Angelin de Joseph, Isérables. Délèze Marthe d'Alexandre, Nendaz. Glassey Joseph de Marcelin, Nendaz.

DÉCÈS

Délèze Louis de Jean-Jacques, Nendaz, 18 mois.

MARIAGES

Bourband Emile Nendaz et Claivaz Eugénie, Nendaz.

AVIS

Nous prions nos abonnés qui n'ont pas encore réglé l'abonnement pour l'année 1907, de bien vouloir nous en envoyer le montant dans la huitaine, ou à ce défaut, de réserver bon accueil à la carte de remboursement qui va leur être présentée incessamment.

NOUVELLES DES CANTONS

Bâle

TOMBE D'UN ARBRE

Lundi, à Niederdorf (Bâle-Campagne), un agriculteur âgé de 45 ans, marié et père de plusieurs enfants en bas-âge, est tombé d'un poirier et s'est tué.

Berne

ACCIDENT AUX MANŒUVRES

Au cours des manœuvres de mercredi, aux environs de Romont, un soldat du train d'une batterie d'artillerie du 12e bataillon a été grièvement blessé par une ruade en pleine figure. Après un premier pansement, il a été transporté à l'hôpital de l'Ile, à Berne, pour y être opéré. Il a la mâchoire fracassée et on craint d'être obligé de lui faire l'ablation de l'œil gauche.

Neuchâtel

L'ANNEE AUX GUÊPES

Le nombre des guêpes est si considérable que le conseil communal de Boudry a décidé de payer une prime de cinquante centimes par chaque nid signalé.

Fribourg

CHUTE MORTELLE

Mardi après-midi, un charretier de Chevrilles nommé Joseph Neuhaus, est tombé si malheureusement de son char qu'il a succombé dans la nuit à des lésions internes.

Vaud

PAUVRE VIGNE

La récolte de 1907 sera au-dessous d'une moyenne ordinaire; prise dans son ensemble elle représentera à peine une demi-récolte. On parle de 3 à 4 litres en moyenne, à la perche Cette appréciation est celle des viticulteurs de la Côte.

La qualité du vin pourra être excellente; l'année ,malgré son retard ,est très favorable à une bonne maturité. Les dernières pluies sont arrivées à point pour le développement du raisin qui commençait à s'enferrer. Mais malgré les meilleures conditions climatériques, les 1907 ne feront pas oublier les vins de l'année précédente; ils continuent à être l'objet d'un mouvement d'affaires qui n'est pas près de s'arrêter.

En ce moment ,dans quelque clos ,on signale une attaque d'une nouvelle maladie, due, dit-on à la trempée de la terre; c'est une espèce de coître ou brunissage des grains qui finiront par se pourir totalement; cette éventualité est possible, étant donné l'état de santé précaire des ceps.

* * *

UNE DAME BROYEE PAR UN TRAIN

On mande de St-Saphorin:

Un employé qui, monté sur sa draisine, inspectait la voie, a trouvé jeudi matin près de Dézaley, le cadavre d'une femme qui avait été broyée par un train. C'était une dame de Bussigny âgée de 66 ans qui, ayant pris à Lausanne, un train du Simplon au lieu de celui qui devait la ramener à son domicile, avait sauté à bas du train en marche lorsqu'elle s'était aperçue de sa méprise. Le convoi passa sur elle et la broya.

ECHOS

LES FANTAISIES DE LA FOUDRE

A Graz, un soldat montait la garde devant la prison de Karlain, quand un orage épouvantable se déchaîna. La foudre tomba sur la baïonnette du fonctionnaire, et, traversant son corps en longueur, paralysa ses pieds. Le malheureux ne pouvait plus bouger. Il appela à son aide, mais le bruit du tonnerre d'alarme et de la pluie couvrait sa voix. La cloche d'alarme n'était éloignée que de quatre ou cinq pas, mais il lui était impossible de franchir cette distance; littéralement ses pieds étaient rivés au sol. Il se laissa tomber à terre et réussit à ramper au-dessous de la chaîne de la cloche. Cet effort avait été donné en pure perte; puisque le pauvre troupier ne pouvait plus se relever, pour atteindre la chaîne. Et il finit par où il eut dût commencer; au coup de fusil qu'il tira; ses camarades de poste accouraient à son aide.

LES VICTIMES DE L'ÉLECTRICITE

L'association suisse des électriciens a fait établir une statistique des accidents dus au courant électrique, en 1906.

Pour les accidents de personnes, il y eut, en 1906, 34 cas avec 35 victimes, contre 29 cas avec 30 victimes en 1905 et 36 cas avec 36 victimes en 1904.

Le nombre des accidents est donc un peu inférieur à celui de l'année 1904, malgré l'augmentation et l'extension considérable des installations électriques.

Pour 19 victimes sur 35, les blessures ont été mortelles (contre 21 cas mortels dans l'année précédente.) Les 35 victimes se répartissent de la manière suivante par rapport à leur position vis-à-vis des entreprises électriques respectives:

Personnel d'exploitation proprement dit: 8 (1905: 7). Personnel des entreprises étranger à l'exploitation: 16 (1905: 16). Des tiers: 10 (1905: 7.)

La plupart des victimes en 1906 se recrutent de nouveau comme les années précédentes, parmi le personnel des monteurs.

Le nombre des accidents où des personnes étrangères à l'entreprise ont été victimes a augmenté et le 44% de ces cas concernent des ouvriers du bâtiment.

En considérant les causes des accidents, on trouve que les 50% des cas proviennent exclusivement et les 9% en partie de la propre faute de la victime. Un pourcentage relativement élevé, le 18%, doit être attribué à la négligence ou au manque de réflexion d'autrui.

Nouvelles à la main

Question embarrassante.

La Dame (à sa nouvelle bonne). — Il y a deux choses, Marie, auxquelles je tiens avant tout, ce sont: la franchise et l'obéissance.

Marie. — Alors, quand madame me commandera de dire qu'elle est sortie, à quoi faudra-t-il que je donne la préférence, à la franchise ou à l'obéissance?

ETRANGER

ALLEMAGNE

UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

La récente arrestation d'un sous-officier d'artillerie de Coblentz et de son complice, au moment où ils passaient la frontière, à Herbestal, avec les instructions secrètes du nouveau maniement et le fonctionnement du nouveau canon allemand, a été suivie de plusieurs autres. Un ancien journaliste du nom de Schiwara, qui dirige à Coblentz, un théâtre panoramique, et un sous-officier de Mayence ont été également mis en état d'arrestation; deux autrres personnes, des militaires dit-on, auraient aussi été arrêtées sur la frontière belge. Les perquisitions faites au domicile de Schiwara auraient en outre amené la découverte d'une correspondance très compromettante pour d'autres habitants de Coblentz, ainsi que d'une liste portant le nom d'une série de sous-officiers. Les autorités militaires allemandes croient avoir mis la main sur toute une organisation d'espionnage, et l'empereur s'est fait présenter un rapport détaillé sur cette affaire.

ITALIE

UN MAUVAIS PASTEUR

Le « Corriere d'Italia », organe catholique déclare avoir la douleur d'annoncer que le curé d'une des paroisses de Rome, dont la disparition avait été attribuée à son désir de faire un voyage en Amérique, désir qu'il avait plusieurs fois manifesté, a détourné 120,000 francs .Les administrateurs de la paroisse ont déposé une plainte.

* * *

ATTENTAT RUSSE A VENISE

Le comte Paul Kamarowski, Russe ,habitait depuis huit mois un appartement au camp de Santa-Maria del Giglio. Depuis quelques jours, un autre russe était arrivé dans un hôtel, disant se nommer Naoninoff, d'Orel.

Jeudi matin, Naominoff se fit conduire en gondole à l'habitation du comte Kamarowsk. La femme de chambre déclara ne pas pouvoir l'introduire parce que le comte Kamarowski était encore couché; mais Naoninoff éluda la surveillance de cette femme et ayant pénétré dans la chambre du comte lui tira cinq coups de revolver, puis sortit et alla à la gare d'où il parrtit, M .Kamarowski a été immédiatement transporté à l'hôpital; son état est grave.

Le comte Kamarowski avait pris part à la guerre russo-japonaise; interrogé par le consul de Russie, il a déclaré avoir été avisé par des lettres qu'un Russe devait venir pour le tuer ,mais qu'il n'y prêta pas attention.

Le meurtrier est activement recherché.

MAROC

LA PROCLAMATION DE MOULAI-HAFID

Le correspondant de Tanger de l'« Information » télégraphie le texte suivant de la proclamation de Moulay-Hafid, tel qu'il aurait été lu dans les mosquées de Mazagan:

Louange à Dieu unique!

A nos serviteurs bénis les habitants de Mazagan, gouverneurs, dignitaires, notables, savants, personnages influents, salut sur vous.

Vous avez eu connaissance des ordres de Dieu qui commande la prière, la piété les pèlerinages, le jeûne du ramadan et la guerre sainte si l'ennemi nous attaque et s'empare des musulmans et de leurs territoires. Cependant personne de vous ne s'est levé quand les ennemis ont pris Oudja, et vous avez considéré cet événement comme une plaisanterie digne de vos railleries, et c'est ainsi que nous avons laissé nos frères sans secours.

C'est alors que nos ennemis nous ont cernés de tous les côtés, lorsqu'ils eurent ainsi compris la faiblesse et l'impuissance de celui qui dirige actuellement les affaires du Maroc et qui est uniquement occupé à des plaisir sans noblesse. L'ennemi s'est donc précipité sur Casablanca, le plus grand port marocain, et il en a expulsé tous les habitants en même temps qu'il envoyait de nombreuses frégates devant tous les ports afin de les envahir. Il a le dessein de prendre Fez et Marakech, et devant cette menace, nos yeux pleurent des larmes de sang et nos âmes s'emplissent d'angoisse et de souffrance.

C'est pourquoi, quand tous les musulmans ont été unanimes à nous proclamer sultan pour que nous prenions en main leurs intérêts et que nous rejetions l'ennemi à la mer, nous avons répondu à leur appel, en nous conformant au Coran et à nos traditions, qui nous font un devoir sacré de les secourir. Notre étendard ayant été acclamé et notre avènement publié, nous demandons à Dieu de nous prêter son assistance pour l'accomplissement de l'œuvre qu'il nous a imposée.

Nous vous remettons copie de notre proclamation, pour que vous la lisiez avec joie et bonheur et que vous soyez rassurés, soumis et prêts à combattre pour la glorification de la religion musulmane.

Que Dieu vous aide et vous mette dans le chemin de la vérité! Salut!

Ecrit le 6 de rajah, l'an de l'hégire 1325.

* * *

NOUVEAUX COMBATS IMPORTANTS

Casablanca (via Tanger), 3 septembre:

Avant-hier, au crépuscule, lorsque tout mouvement offensif paraissait terminé, le capitaine Huot, chef du service des renseignements du corps expéditionnaire, signalait au général en chef un nouveau mouvement dans la direction de la route de Rabat. Le général Drude décida de devancer l'ennemi et de pousser ce matin un coup de sonde du côté de Sidi-Moumen, un peu au nord de Titt-Mellil. Le dispositif d'échelon-amorce avec un soutien fut adopté, mais avec des effectifs plus forts, soit pour chaque groupe un bataillon et une batterie, plus un escadron et le genie. Le départ s'effectua à quatre heures quarante-cinq. Le colonel Brulard commandant le premier groupe, et le colonel Blanc le second. Ces deux forces s'avançaient sur un front de 800 mètres; on était parvenu à environ huit kilomètres du camp, quand apparurent des groupes importants de Châouïa galopant dans la direction du groupe du colonel Brulard, suivant leur tactique habituelle, mais avec une audace remarquable. Les forces de l'ennemi étaient plus importantes que dans l'engagement d'avant-hier. Presque aussitôt le groupe de soutien commandé par le colonel Blanc se trouva engagé à son tour à un kilomètre du premier, c'est-à-dire à une distance lui permettant d'assurer le flanquement du premier. Le carré fut enveloppé sur trois faces, l'ennemi débordant même légèrement sur la quatrième, espérant couper la communication de la colonne.

Le combat, qui avait commencé vers six heures et demie, devint très vif. Vers sept heures, le commandant Provost fut tué d'une balle dans la poitrine. Le commandant se trouvait à la tête de son bataillon, entouré de ses seconds, les capitaines Simoni et Duriez. Il venait d'encourager ses hommes par quelques paroles enthousiastes quand il tomba.

A ce moment, les Marocains chargèrent sur le côté du carré formé par les tirailleurs jusqu'à quelques pas des baïonnettes. Ils vinrent si près que pour la première fois, on put ramasser des selles de chevaux morts et même faire un prisonnier.

Toutes ces attaques furent enfin repoussées vers onze heures, et l'ennemi se retira poursuivi par le feu des pièces de 75 et les canons de la « Gloire ». Pendant leur retraite, les Marocains perdirent beaucoup de monde, car ils présentèrent des objectifs suffisants pour que les batteries de campagne pussent ouvrir le feu avec efficacité.

La colonne se retira ensuite par échelons en carré sans autre incident.

Pendant ces événements, de nombreux groupes de Châouïa se portaient à l'attaque contre le détachement français placé quotidiennement sur la première crête, en avant du camp, dans la direction du sud, et composé de deux pièces de montagne et d'un peloton de chasseurs d'Afrique. Profitant habilement des renflements nombreux du sol, les Marocains surprirent presque un piquet de chasseurs à l'extrême gauche. Heureusement le camp envoya aussitôt un peloton du 2e tirailleurs qui arrêta les Marocains. Ce peloton fut successivement renforcé jusqu'à ce que la ligne, sur une étendue d'un kilomètre, pût être occupée.

Ce second combat à deux kilomètres et demi du camp fut moins vif que celui que la colonne partie le matin eut à soutenir et se termina à peu près au même moment. Le général Drude accompagnait la colonne. Les pertes ne sont pas encore exactement évaluées probablement huit tués et une quinzaine de blessés.

Quoique les renseignements parvenus des mahallas ennemies prétendent que les pertes sont importantes chez l'adversaire, on a l'impression que les Marocains ne sont nullement découragés, mais au contraire, prêts à recommencer leurs attaques.

* * *

LES RECLAMATIONS ALLEMANDES

Trois négociants allemands de Casablanca sont arrivés à Berlin et ont été reçus par M. de Tschirschky, auquel ils ont fait un rapport sur les réclamations de leurs compatriotes à Casablanca. D'après le memorandum qu'ils ont remis au ministre, ils estiment que l'action militaire française a été trop hâtive, que plus de sang-froid aurait épargné toute effusion de sang et que la situation que la France elle-même trouve regrettable et difficile aurait ainsi été évitée. Le gouvernement allemand va soumettre ces réclamations à un examen minutieux et qui sera forcément retardé par les difficultés de faire les enquêtes sur place, tandis que des combats se livrent encore sous les murs de la ville.

La « Taegliche Rundschau » se fait l'organe du mécontentement de certains milieux allemands à Tanger. Elle publie une lettre envoyée de ce port, où l'on accuse le gouvernement allemand de sacrifier la vie et les biens de ses nationaux au Maroc à la problématique amitié de la France. « Se fiant à la parole impériale, les Marocains, si souvent abusés, ont accordé leur confiance aux Allemands, et tout cela est sacrifié parce que quelques spéculateurs parisiens ne veulent pas renoncer à absorber le Maroc en dépit de l'acte d'Algésiras. » L'Allemagne doit veiller sur l'acte d'Algésiras menacé et enfin surtout veiller sur ses nationaux, car « après ce qui s'est passé à Casablanca, la protection française ne peut plus être considérée comme une sécurité ni pour les personnes ni pour les biens ».

ANNAM

ABDICATION ET SUCCESSION AU TRONE

Une dépêche de Hué annonçait mercredi que l'empereur d'Annam, Than-Thaï, avait abdiqué en faveur de son second fils, âgé de 8 ans. Cette nouvelle, ainsi présentée, n'est pas complètement exacte. Il est nécessaire de la mettre au point.

Than-Thaï a fait beaucoup parler de lui en ces derniers temps. On sait que le résident français a dû intervenir et même le faire interner provisoirement à la suite d'actes de sadisme d'une incroyable férocité. Depuis cette époque, le pouvoir est réellement exercé par un conseil des ministres, sous la haute direction du résident français. Mais il était difficile, sans risquer d'exercer un dangereux mécontentement des Annamites, de proclamer la déchéance d'un souverain à la fois politique et religieux, qui est considéré comme tenant ses pouvoirs du ciel.

On s'est enfin résolu à le faire enfermer définitivement. On aurait même dû, paraît-il, lui imposer la camisole de force et l'on a officiellement déclaré au peuple qu'il avait abdiqué. Un conseil de régence sous l'autorité du résident français gouvernera pendant la minorité du nouvel empereur. On espère qu'il lui fera donner une éducation meilleure que celle dont son malheureux père a été la victime.

DEPECHES

ARRESTATION D'UN ARGENTIN DÉSARGENTÉ

Neuchâtel 6. — La gendarmerie a procédé à l'arrestation d'un individu aux allures louches, âgé d'une trentaine d'années, disant se nommer Marsa, être originaire de Buenos-Ayres, et qui vivait depuis samedi au grand hôtel du Lac, sans argent ni papiers, mais en revanche fort bien vêtu. Il a éveillé l'attention en tentant — heureusement sans résultat — de se faire envoyer à son hôtel des marchandises au choix par des négociants de la ville.

LA LOI MILITAIRE

Frauenfeld 6. — L'assemblée de délégués du parti conservateur-catholique du canton de Thurgovie, après avoir entendu un rapport du conseiller national de Streng, s'est prononcée pour l'adoption de la nouvelle loi militaire.

INCENDIE DE FORET

Toulon 6. — Un incendie de forêt est signalé à la Pointe d'Argentière près des salines d'Hyères.

Des secours ont été envoyés par quatre navires mouillés en rade.

Jeudi soir, on signalait à la préfecture maritime que l'incendie redoublait de violence.

LA PRISE DE MAZAGAN

Londres 6. — Le correspondant du «Morning-Post» télégraphie, en date du 5, que Mazagan a été occupé par les Français sans qu'aucun coup de feu ait été tiré.

Six cents hommes de renfort ont dû arriver hier après-midi.

TOITURE EFONDREE

Liège 6. — Hier soir un terrible accident est arrivé à l'usine à gaz à Liège.

Une toiture métallique de 32 mètres de long et de 7 m. de large sur laquelle travaillaient ouvriers, s'est effondrée avec fracas, entraînant onze ouvriers qui ont tous été blessés. L'un d'entre eux est blessé mortellement.

ANGLO SWISS BISCUIT Co WINTERTHUR

ETABLISSEMENT de 1er ordre

FABRIQUE DE Biscuits et Gaufrettes en tous genres

Qualités supérieures reconnues les meilleures 583

Demandez échantillons

Seulement 3 1/2 cent. coûte un verre d'excellente limonade

préparée par le nouveau Citrol, qui se distingue de l'ancien Citrol par sa préparation sans saccharine. Le nouveau Citrol sans adjonction de saccharine, se fond de lui-même après plusieurs années en provision comme un morceau de sucre. **Citrol calme les nerfs, stimule l'appétit et procure la plus agréable, le meilleur marché des boissons sans alcool. C'est pour cela qu'il est chaudement et souvent recommandé par les médecins.** Le Citrol peut commodément se porter dans la poche par les touristes, militaires, excursionnistes et enfants. Rouleaux à 12 tablettes pour 6 verres de limonade se trouvent à 20 ct, dans chaque magasin.

Sans rival pr l'entretien de la chaussure

Brillant du "Congo"

Donne sans peine un brillant superbe. Assouplit et conserve le cuir. - En vente dans toutes les épiceries.

Exiger la marque „Congo"

LA SEMAINE DE SUZETTE

Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS

Paraît le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes

Chez les Libraires ET DANS LES GARES

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les negociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

INDICATEUR DU VALAIS
1907-1908

Cet ouvrage complètement remis à jour, paraîtra en Novembre prochain, donnant toutes les adresses des

Négociants ▣ Industriels ▣ Fabricants

Cette importante publication de première nécessité dans le commerce sera très répandue et consultée ; aussi faut-il profiter de cet avantage pour faire une bonne publicité. En conséquence, il est de votre intérêt

Négociants et Industriels

d'insérer une annonce bien rédigée et pour cela, écrivez à l'Agence LOUIS MAYOR, Genève, qui est à votre disposition pour tous renseignements et devis que vous pourrez désirer.

Publicité Suisse et Etrangère

AUGMENTEZ VOS RELATIONS AVEC LE VALAIS

Fabrique Suisse d'Accumulateurs, S-A à Olten

808 **Capital action Frs. 500 000.—** (Z à 7822 g

ACCUMULATEURS

de tous genres et de toutes dimensions d'après un système ayant fait ses preuves
Grand nombre de batteries installées depuis de longues années à l'étranger

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION
ADRESSEZ-VOUS A
L'IMPRIMERIE
E. GESSLER
SION
RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION DU **Journal et Feuille d'Avis du Valais**

Circulaires — Livres
Cartes de visite — Cartes d'adresse
Lettres de mariage
Enveloppes — Têtes de lettres
Lettres de faire part
— Journaux — Brochures — Registres —
Actions — Obligations
— Cartes de fiançailles —

Impressions soignées en tous genres
Cartes de vins — Etiquettes pour vins
— Catalogues — Prix-courants —
Affiches — Programmes — Lettres de voiture
Chèques — Memorandums
Factures — Diplomes
— Menus —
etc., etc.

Travail prompt et soigné

Feuilleton de la *Feuille d'Avis du Valais* (24)

L'IDOLE

— Mon bien-aimé, mon trésor, je n'y tiens plus!

Elle part pour la Ville Eternelle avec une quantité de malles et au moins douze chapeaux.

— Superbe, Rome!... Pouvoir être un peu maîtresse de Rome, quelle joie! Mais tant que ce ministère durera, pas d'espoir! Ah! mon Dieu! qu'est-ce qu'on attend pour le renverser, ce ministère? Il dure déjà depuis un an!

Reine à Pontereno et ministresse à Rome! Quel rêve!

II

Sa Majesté Remigia veut régner seule, mais non pas dans la solitude. Pontereno est toujours plein de monde: toute la fine fleur du centre et du midi de l'Italie. Pour les hommes, aucun choix; porte ouverte. Il suffit qu'ils aient une tenue correcte. Pour les dames, c'est autre chose; on exige d'elles une vertu sans tache. A l'égard de la vertu conjugale, Remigia est très rigide avec les femmes. Elle qui ne tolère qu'à grand peine le voisinage d'un homme béni par l'Eglise, autorisé par M. le maire, quelle opinion peut-elle avoir de celles qui sont capables non seulement d'en tolérer, mais d'en aimer deux? « Horreur! » Surtout si elles sont belles et admirées, ces femmes au cœur tendre se voient fermer impitoyablement la grille du Versailles bolonais.

Tout à fait inaccessible aux faiblesses amoureuses, donna Remigia a pourtant des favoris. Elle vise au portefeuille, et pour cette raison, tous ceux qui, selon elle, peuvent aplanir la voie du Capitole, sont très recherchés, très choyés à Pontereno. Qui sait?... Le grand jour n'est peut-être pas loin. « Le ministère peut ne pas durer... les jours du ministère sont comptés... Au premier vote important, le ministère sera renversé.» Tel est le dernier bulletin politique des amis, des clients de Pontereno. Les votes se succèdent, le ministre a toujours la majorité, mais cela ne modifie pas les pronostics des Machiavelli de la maison d'Orea. Les plus autorisés, y compris M. Zaccarella, prédisent même la date à laquelle mourra le condamné.

Donna Remigia veut paraître calme, sinon indifférente, mais elle est toujours en courses, en visites, et plus expansive et plus aimable avec tout le monde.

— Ainsi donc... vous serez bientôt à Rome?

C'est le salut qu'on adresse généralement à la petite souveraine.

L'avocat Ciro Berlendis, conseiller municipal, conseiller général, grand électeur, grand fondateur de journaux où il dévore l'argent des autres, est invité à dîner le dimanche, et maintenant aussi le jeudi.

— En juin, nous aurons un changement. C'est sûr, s'écrie-t-il en soufflant, en gonflant les joues avant de se mettre à table. Cette fois-ci, donna Remigia, c'est votre tour; et si l'honorable d'Orea veut encore faire l'entêté, tirez-lui les oreilles.

Et le comte Narcisse Gambara, vice-président du cercle monarchique, toujours amoureux, tantôt de la reine et tantôt de la dame d'honneur, et le chevalier Marc Bragotti, porte-étendard des Nouveaux Vétérans de Sa Majesté, auteur de vers patriotiques avec rimes obligatoires, murmurent en soupirant, en lui serrant la main:

— Ah! nous sommes à la veille de vous perdre, duchessina Remigia.

Jusqu'au colonel Balthasar de Taddei! Mis à la retraite depuis un an, pour limite d'âge tandis qu'il se sent encore assez jeune et assez bon estomac pour ne faire qu'une bouchée de l'Italie, tant il enrage de l'avoir constituée au profit de ces camorristes de l'état-major le colonel Balthasar de Taddei, qui jure ses grands dieux de ne plus dire son mot de politique parce que celle qu'on fait en Italie aujourd'hui l'écœure, s'écrie en roulant les yeux:

— Il est temps d'en finir!... Allons, la Camorra, en avant, marche! Débarrassez le plancher!

Le mois de mai touche à sa fin; et déjà l'air est embrasé, la chaleur devient accablante... Mais c'est là-bas dans les Pouilles que se condensent les gros nuages de grèves et que mugit la tempête. Oh! là bas à Rome, à Montecitorio, nul ne pense encore renverser le ministère... C'est bien le ministère qui se perd lui-même. Lors des premiers désordres, il cherche à s'orienter entre les partis; s'appuyant à gauche, trop faible, d'abord et trop fort ensuite, il perd l'équilibre et fait la culbute.

Remigia l'apprend la première, par une dépêche de son mari, alors que nul ne le sait encore à Bologne.

« Ministère battu. Obligé de rester à Rome. On prévoit une crise longue et laborieuse. Je t'embrasse! — Bonjour à Mimi!

« Jacques. »

Remigia est avec Carolina, sur le point de s'habiller pour dîner, quand elle reçoit le télégramme. A peine lu, elle pousse un cri de joie et fait appeler le capitaine.

— Le ministère est battu, s'écrie-t-elle, dès qu'elle le voit apparaître sur le seuil de son cabinet.

— Ah! Dieu merci!... Cette fois, son Excellence ne pourra pas....

Elle ne le laisse pas achever.

— Vous allez partir à Bologne tout de suite, tout de suite.

— Mais le train?

— Prenez une voiture. Vous me rapporterez tous les journaux du soir et vous direz au comte Gambara et à l'avocat Berlendis que je les attends.

— Espérons que cette fois son Excellence n'aura pas tant de scrupules, mais...

— Dépêchez-vous. Envoyez moi la comtessina Carfo.

M. Zaccarella court bien vite faire atteler la voiture et prévenir la comtessina. Mais Mimi qui de sa fenêtre a vu arriver un télégramme à cette heure insolite, est déjà près de Remigia?

— Bonnes nouvelles?

— Admirables! le ministère est par terre. Lis. (Elle lui donne la dépêche). Moi je vais répondre immédiatement à Jacques ce que me répète l'avocat Berlendis: « Ne sois pas exigeant comme d'habitude.»

Mimi lit gravement le télégramme et le pose sur la table de toilette.

— Par dépêche!... Ne fais pas cela.

— Pourquoi pas?

— Ma chère, ce n'est pas à toi de prétendre guider M. d'Orea en pareille occurence. Un homme sérieux, scrupuleux...

Remigia allonge drôlement ses lèvres:

— Mé-ti-cu-leux.

— Un homme de grande valeur.

— Et alors... je répondrai, quoi?

Une ombre passe sur son visage frais et rose. Aidée par Carolina, Remigia a retiré sa robe. Elle est devant son grand miroir; elle se regarde... Exactement la même qu'à Villars! Des cheveux, beaucoup de cheveux magnifiques, mais rien que des cheveux. « Mon Dieu! mon Dieu!» Dans le miroir se reflète aussi derrière elle la silhouette élancée, florissante de Mimi Carfo. « Où prend-elle ces formes... tandis que moi je demeure sèche comme un bâton?» pense Remigia avec humeur.

— Eh bien?... reprend-elle un peu nerveuse, Voyons, donneuse de conseils, qu'est-ce qu'on télégraphie?

Mimi répond en anglais et la conversation continue en anglais à cause de la femme de chambre.

— Moi, je lui enverrais une dépêche affectueuse: « Très peinée de ton retard...»

— Très peinée, non.... Je ne l'ai pas habitué aux superlatifs.

— « Peinée de ton retard, hâte l'heure ».

Remigia interrompt Mimi en haussant les épaules.

— « Sinon, j'irai à Rome ». Ouf!... Comme je me sens faite pour les correspondances conjugales! Rédige un beau télégramme et envoie-le tout de suite après dîner. N'oublie pas de terminer par: « Tendresses. — Tienne. » Moi, si je m'écoutais, je lui écrirais de ne pas faire la bête, et d'accepter le ministère qu'on voudra bien lui offrir.

— Pèse bien ce que tu écriras, répond Mimi toujours sérieuse. A ta place, je verrais d'abord l'avocat. Il viendra ce soir?

— Certainement. J'ai envoyé Zaccarella à Bologne tout exprès pour le chercher, ainsi que le jeune et bouillant croisé qui t'adore: le comte Gambara.

Mimi riant:

— Il m'adore... Il nous adore.

— Oui, oui, toutes les deux. Chacune a son tour; cela ne fait de mal à personne.

Assise devant la glace, Remigia bondit de joie sur sa chaise. Enveloppée dans son peignoir blanc avec tous ses cheveux blonds qui la recouvrent, et d'où émerge sa petite frimousse fraîche, rose et mutine, elle se trouve jolie à croquer, et cela naturellement, lui rend sa bonne humeur.

— Battu! battu! battu!... Le ministère a été battu!

L'avocat Ciro Berlendis et le comte Gambara arrivent tous les deux juste pour prendre le café. Remigia et Mimi Carfo les reçoivent au jardin.

Petit, replet, avec une grosse figure ronde, colorée, criblée de taches de rousseur, la barbe en collier et les lunettes à la Cavour, l'avocat Berlendis est toujours en nage; hiver comme été, il est vêtu de noir, avec une cravate blanche, nouée de travers, et des souliers couverts de poussière, selon la bonne ou la mauvaise saison. Le comte Gambara, un élégant de province, a un nez aquilin, énorme, qui lui coupe la figure en deux, depuis sa raie large entre deux bandeaux noirs luisants jusqu'aux moustaches hérissées. Qu'on regarde cette tête par devant, par derrière ou de profil, on ne voit que le nez.

— Eh bien, ça y est! s'écrie l'avocat.

— Battu! glapit le comte Narcisse.

Donna Remigia semble un peu hésitante. Elle montre à l'avocat tous les journaux rapportés de Bologne par M. Zaccarella, froissés, jetés par terre, sur la table, les chaises.

— Battu! archibattu! répète l'avocat pour dissiper ce léger nuage. En venant, nous nous sommes arrêtés une minute au «Vespertino». — c'est son dernier né — juste quand arrivait la dépêche de Rome. 90 voix sur 400 votants: une catastrophe!

— Sadowa! donna Remigia! Sadowa!

Le comte Narcisse a une petite voix de fausset qui jure avec son nez majestueux.

L'avocat devient grave comme le réclame l'importance du moment. Il sort un petit mouchoir blanc sale de la poche de son pantalon, et le tenant serré, pelotonné dans sa grosse main velue, il le promène sur sa face baignée de sueur.

— Maintenant, nous y voilà! C'est votre tour, duchessina Remigia!

— Oui, oui, oui, c'est à vous, duchesse! Parfaitement! (Le comte Narcisse, appuyant fortement un pied par terre, soulève un peu sa chaise d'un côté, s'y allonge en se penchant vers Mimi.) Qu'en dites-vous, contessina? N'est-ce pas le tour de la duchesse Remigia?

— C'est à vous, duchesse, qu'il appartient de lui faire comprendre, qu'il ne peut plus reculer, tergiverser. Le parti, le pays ont droit comme ses amis, de compter sur son dévouement, son expérience, son intelligence, sa grande science des affaires. Reculer serait un crime...

— Que s'il invoquait sa santé, son besoin de repos...

— Mon mari va très bien, déclare vivement Remigia, il ne s'est jamais si bien porté.

— Point de susceptibilités, de délicatesses exagérées, dit l'avocat se montant peu à peu. Et surtout, — vous me permettez, donna Remigia, de vous parler franchement? — plus d'intransigeance! Le moment est venu où le parti de l'ordre doit régner.

— Le parti de l'ordre doit se montrer, dit Gambara en fausset.

Pour cette fois, le comte Narcisse passe toute la soirée sans faire la cour à donna Remigia ni à Mimi. Ce n'est pas le moment de se répandre en compliments. La patrie, le roi et l'ordre donnent bien autre chose à penser. Il s'agit de composer la lettre que Mme d'Orea doit écrire à Jacques: l'instant est solennel. Docile, attentive, la figure très sérieuse, Remigia écoute les conseils et les inspirations de l'avocat, les remarques et les recommandations toujours opportunes et judicieuses de Mimi, les approbations et les désapprobations les oui, oui, oui et les non, non, non, de Gambara. Il s'agit de sauver l'Italie, et le comte Narcisse a le droit de dire son mot.

(*à suivre*)